

nisme national des instituteurs espère voir s'accomplir en matière d'éducation durant la période qui suivra immédiatement la guerre; à notre point de vue, il y a rapport étroit entre ce qui peut être fait en matière d'éducation par les gouvernements provinciaux et ce que nous croyons devoir être accompli par le gouvernement fédéral. En préparant cet exposé, nous avons souligné ce que nous croyions devoir être soumis à l'attention du gouvernement fédéral en fait d'éducation et ce que nous estimons essentiel si l'instruction doit servir de base à une société démocratique.

Nous désirons affirmer dès le début que la restauration dans l'enseignement est d'une importance fondamentale à tous les plans de restauration, que ce soit dans le domaine provincial, national ou mondial.

SECTION A

Notre rapport traite d'abord de restauration sociale et économique comme base de restauration en enseignement. Chaque instituteur se rend compte du rapport étroit qui existe entre ces deux aspects du problème. Il est vraiment trop navrant d'enseigner à des enfants mal nourris, mal vêtus, habitant des logis où la pauvreté est un spectre toujours présent.

Certaines expériences ont prouvé trop clairement que le succès scolaire de groupes d'enfants dépend directement de leur condition sociale, et les instituteurs souhaitent à leurs élèves des conditions de vie normales, afin que leur personnalité se développe sans entraves, que les garçons et filles croissent à leur maximum de développement.

Nous croyons également que nos plans futurs pour enseignement dans la société d'après-guerre ne seront sagement élaborés que si nous essayons d'entrevoir le genre de société que nous pouvons nous attendre d'avoir durant la période d'après-guerre, et cela afin de déterminer le genre d'éducation qui conviendra le mieux aux citoyens de demain. C'est pourquoi nous avons décidé d'essayer tout d'abord d'esquisser les principaux traits et les grands principes de la société qu'il s'agira de former après la guerre.

Nous estimons qu'une vraie démocratie ne saurait se contenter de moins que ce qu'il est convenu d'appeler de bonnes conditions de vie pour tout le monde. Cette expression peut être définie de diverses façons, mais nous acceptons les définitions suivantes offertes par M. George S. Counts:

Les bonnes conditions de vie répugnent à l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme;

Elles supposent un mode de vie qui accorde la plus haute importance au développement de la personnalité humaine.

Elles supposent un ordre social dévoué à l'avancement des intérêts individuels et collectifs des petites gens.

Bref, elles constituent une société dans laquelle les hommes et les femmes de classe moyenne peuvent se développer à leur pleine mesure; une société du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Toutes les Nations Unies espèrent qu'au lendemain de ce terrible conflit, ces bonnes conditions de vie seront le partage des millions de petites gens qui composent les nations démocratiques. On ne cesse de répéter que c'est là l'idéal pour lequel nos garçons se battent actuellement. Les Nations Unies ne cessent d'exprimer le vœu non seulement de gagner la guerre, mais aussi de gagner une paix durable; et cette paix durable est inséparable du concept de l'aisance pour tous au sein de la nation et de meilleures relations entre nations.

Les illustres dirigeants des Nations Unies, le premier ministre Winston Churchill et le président Roosevelt, ont exprimé leur foi en ces idéaux dans la Charte de l'Atlantique et dans ce qu'il est convenu d'appeler "les quatre libertés". Nous sommes convaincus que ces énoncés de principes contiennent les